

STRATÉGIES RÉFÉRENTIELLES ET VARIATION

1. Bien que la problématique variationnelle concerne traditionnellement la phonologie et la morpho-syntaxe, je me propose, *mutatis mutandis*, de l'étendre ici à certains phénomènes discursifs. Aussi sera-t-il question dans cet article d'opérations référentielles, et plus particulièrement des stratégies justifiant l'emploi du pronom libre de troisième personne¹.

2.1. Rappelons que les opérations référentielles se réalisent par le biais d'expressions linguistiques diverses, auxquelles on reconnaît une fonction anaphorique, au sens large du terme. Il s'agit principalement du pronom de troisième personne non lié et des syntagmes nominaux définis (*ce N, le N, mon N, etc.*), autant d'expressions présupposantes que nous qualifierons ci-après du nom de *pointeurs* ou de *désignateurs*². Au cours des dernières décennies, on a consacré à ces expressions d'importants travaux, dans le but d'en expliciter les instructions interprétatives. L'objectif plus ou moins affiché était de justifier leur apparition dans un contexte donné, l'analyse sémantique oppositive des marqueurs étant censée fournir au moins une première clé pour comprendre leur distribution dans le discours.

2.2. En matière de désignation, une difficulté se présente cependant, liée au fait que dans bien des situations, et à conditions référentielles égales, la communication linguistique autorise plusieurs variantes de pointage. Par exemple –sans même s'amuser à faire varier le matériau lexical des SN– on peut très bien imaginer, après P1 de l'exemple 1, les enchaînements anaphoriques différents proposés dans P2 :

- (1) (P1) (...) un ruisseau descendait en cascades des hauteurs de Sicca où se dressait, avec sa toiture d'or sur des colonnes d'airain, le temple de la Vénus carthaginoise, dominatrice de la contrée. (P2) *La déesse/Cette déesse/Elle* semblait l'emplir de son âme. (D'après G. Flaubert, *Salammô*, GF p. 49, qui utilise le pronom).

Dans un contexte comme celui de 1, l'écrivain dispose, pour réaliser un acte référentiel donné, d'une pluralité d'expressions linguistiques. Celles-ci sont évidemment en relation d'opposition sémantique, et ne fournissent pas l'accès au référent par les mêmes moyens ; mais, sous un certain point de vue, elles peuvent être considérées comme contextuellement neutralisées, dans la mesure où elles réalisent un même objectif d'identification référen-

1. Cette recherche a été soutenue par le Fonds National Suisse de la Recherche scientifique.

2. Leur fonctionnement doit être distingué de celui des anaphoriques liés (réfléchi, pronom personnel lié, anaphorique zéro lié), lequel relève du niveau intra-clausal et non discursif, et dont il ne sera pas question ici.

tielle. Face à un paradigme relativement ouvert de pointeurs susceptibles de désigner le même référent, il n'est donc pas absurde de soutenir que le sujet se trouve dans une situation de *résolution d'alternative* analogue à celle qui se présente, à un niveau inférieur de la structure linguistique, dans les situations de variation dite libre.

2.3. Les enchaînements effectués dans des contextes peu contraignants, où l'on peut faire état, au cas par cas, de préférences contingentes pour tel type de pointeur, mais nullement d'une stricte obligation d'emploi, posent problème à la sémantique référentielle. La méthode structurale est en effet portée à rechercher dans le signifié des expressions concurrentes un trait motivant leur présence ou leur absence dans un contexte donné ; fondée sur le principe de commutation, cette méthode donne de bons résultats quand les pointeurs en concurrence s'excluent clairement dans le contexte envisagé. Quand tel n'est pas le cas (cf. Sankoff, 1994), elle peut conduire à surnormer le processus référentiel, c'est-à-dire à forger des contraintes sémantiques et/ou distributionnelles *ad hoc*, imposant artificiellement la présence de tel type de pointeur dans des contextes où, en réalité, la langue laisse le choix.

2.4. L'apparition d'une expression référentielle donnée a par ailleurs été justifiée, en termes de psychologie cognitive, par le degré de « saillance » ou de « topicalité » du référent visé, celui-ci étant corrélé de manière complexe à différents paramètres : critères de sous-catégorisation (référent ± animé, ± humain), position syntaxique (enchâssée ou non) de l'expression introductrice, rôle sémantique (agent, patient, etc.), fréquence de mention du référent dans le discours, ordre d'apparition, etc.³. Malgré l'intérêt des recherches sur l'accessibilité référentielle, il paraît toutefois difficile de définir de manière non circulaire la notion de « thème de discours », et de justifier les choix effectifs des locuteurs à partir de paramètres qui tous, seraient à caractère « interne », lexico-sémantique ou syntaxique. Les approches en termes d'échelle de topicalité, à leur tour, encourent le reproche de sous-estimer les paramètres planificateurs et interactifs qui entrent en jeu dans les opérations référentielles.

3.1. J'explorerai ici une voie différente, avec le souci de rendre justice autant aux libertés qu'aux impossibilités d'emploi attachées aux différents pointeurs. Résolument externe, mon point de vue consistera à dégager les déterminismes qui orientent la décision des sujets parlants vers une solution plutôt que vers une autre, dans les situations de discours où plusieurs « modes de donation » du référent sont concurremment envisageables.

3.2. Pour illustrer, sous quelques-unes seulement de ses facettes, la situation de résolution d'alternative en matière de pointage, je présenterai plus bas un certain nombre d'anaphores pronominales classées en fonction des *facteurs contextuels susceptibles d'avoir favorisé la production, par l'encodeur, d'une anaphore non lexicale, plutôt que d'une anaphore lexicale*. La notion de *stratégie* (Berrendonner 1987 et 1987a) nous

3. Faute de place, je me permets de renvoyer à la bibliographie sur l'anaphore réunie par Apothéloz 1995.

permettra de décrire les anaphores pronominales non canoniques comme résultant de *compromis dans la poursuite de plusieurs objectifs communicationnels parfois anti-orientés, c'est-à-dire auxquels il n'est pas toujours possible de se conformer simultanément dans les situations concrètes.*

3.3. Le pointeur pronominal a pour propriété sémantique de ne véhiculer, associées à un présupposé existentiel, que des marques catégorielles de genre et de nombre (Kleiber 1994). Celles-ci fournissent, en quelque sorte, une description minimale du référent : la marque de nombre le caractérise soit comme individu (éventuellement comme type), soit comme classe, tandis que celle de genre le saisit sous une dénomination courante soit masculine, soit féminine (B. et R.-B. 1995). Il en résulte que le pronom est peu informatif par rapport aux SN définis : ces derniers comportent, par définition, un descripteur lexical explicite, largement modulable, sujet à expansions, dont la présence peut accroître l'efficacité du pointage, par exemple quand le référent n'a pas encore été introduit nommément, quand il est peu saillant, ou quand sont réunies les conditions d'une ambiguïté référentielle. Comparons à cet égard 2 et 3 (exemples authentiques) à 2' et 3', où le pronom a été remplacé par des SN définis, à des fins d'explicitation et de désambiguïsation :

(2) Spendius, avec l'argent de son dromadaire, s'était acheté un esclave. Tout le long du jour il dormait étendu devant la tente de Mâtho. (G. Flaubert, *ibid.* ; *il* = [Spendius])

(2') Spendius, avec l'argent de son dromadaire, s'était acheté un esclave. Tout le long du jour *le transfuge de Romelle premier* dormait étendu devant la tente de Mâtho.

(3) Les variétés non remontantes <i.e. d'un framboisier> se taillent après la récolte ou en hiver. *Elle* consiste à supprimer les pousses desséchées ayant fructifié. (notice ; *elle* = [la taille])

(3') Les variétés non remontantes se taillent après la récolte ou en hiver. *La/Cette taille...*

Pour dire les choses un peu vite, les exemples attestés de pronoms équivoqués comme 2, associatifs ou « indirects »⁴ comme 3, posent le problème général de savoir pourquoi les locuteurs s'en sont remis à un marqueur non lexical, alors que d'autres ressources linguistiques plus explicites étaient disponibles pour accomplir le même acte référentiel.

3.4. Les pointages du type 2 et 3 sont en effet susceptibles de compliquer la tâche du décodeur, en le contraignant à restituer des contenus que la présence d'une anaphore lexicale serait de nature à fournir *textuellement*, c'est-à-dire à la fois *sous forme verbale* et *de manière précise, explicite*. L'accroissement du coût d'interprétation engendre à l'occasion des incidents de communication, notamment en contexte scolaire, les correcteurs de copies se faisant un devoir de traquer les pronoms ambigus, « sans antécédent » ou « mal accordés ». Cependant le surcoût est loin d'être tel qu'il faille considérer les emplois non standard du pronom comme systématiquement erronés, déviants ou accidentels.

4.1. En réalité, les choix référentiels des locuteurs se laissent expliquer par la mise en œuvre, ou au contraire l'inhibition, d'une série de principes, répondant à autant

4. On donnera ci-après le nom de *pronom indirect* à tous les anaphoriques pronominaux qui désignent un objet-de-discours non introduit de manière explicite, et sous une dénomination morpho-syntaxiquement congruente, par le contexte verbal de leur occurrence.

d'objectifs pragmatiques du locuteur. Ces objectifs relèvent de plusieurs domaines de contraintes inhérentes à l'activité verbale (contraintes sémiotiques, cognitives, interactives, socio-culturelles, ou planificatoires). Parmi les buts qui déterminent la sélection d'un pointeur, certains sont généraux, d'autres conjoncturels. Les objectifs généraux comprennent d'une part ceux qui sont centrés sur l'encodage, le confort de son déroulement, et la réalisation la moins onéreuse possible des desseins communicatifs du locuteur (cf. O1 ci-dessous), d'autre part ceux qui sont centrés sur le décodage, anticipant à divers niveaux sur les difficultés de l'interprétation (O2, O3). Quant aux objectifs conjoncturels, ils visent tantôt la mise à jour des connaissances en mémoire discursive (O4), tantôt le respect des règles de bienséance et de sauvegarde de la face (O5) ; ils sont parfois exploités pour atteindre, de façon médiate, tel ou tel sous-but relevant de O1 et/ou O2. Voici un inventaire, provisoire et sommaire, des objectifs qui conditionnent le choix d'une expression référentielle :

O1 : Optimiser l'encodage. Cet objectif vise à rendre le pointage le moins coûteux possible pour l'encodeur. Il donne lieu à un principe de nonchalance (Berrendonner 1990), qui prend, en l'occurrence, la forme suivante : « Si le référent me paraît suffisamment évident, j'utilise, quelle que soit la circonstance, le pointeur minimalement informatif » (cf. *supra* ex. 2 et 3). L'acte référentiel peut alors prendre l'allure d'un renvoi quasi déictique à des contenus mnésiques évidents pour le locuteur, qui, par définition, sait « de quoi il parle ».

O2 : Optimiser le décodage. Antagoniste du précédent, cet objectif à finalité altruiste vise à faciliter l'identification du référent par le décodeur. Le principe de coopération qu'il inspire trouve à s'exprimer sous plusieurs espèces. Par exemple, quand la situation prête à une ambiguïté référentielle : **O2A** : « S'il y a plus d'un référent potentiel, j'utilise autant que possible un pointeur désambiguïsant » (cf. ex. 2' vs 2). Ou encore, quand un référent a déjà été dénommé : **O2B** : « Si le référent a déjà reçu un nom, j'utilise autant que possible un pointeur morpho-syntaxiquement ou sémantiquement congruent » (cf. le principe d'isonymie décrit in B. et R.-B. 1995). Le fait de référer, de préférence, à des objets-de-discours préalablement validés dans la mémoire discursive relève évidemment de O2.

O3 : Éviter les récurrences de signal qui risquent d'être perturbantes au niveau perceptif ou au niveau sémantique-cognitif. Il a été mis en évidence qu'aux niveaux inférieurs de la structure linguistique, l'occurrence répétée d'un même élément tend à produire un effet de monotonie ou de saturation perceptive ; l'interprète peut aussi avoir tendance à y chercher un effet de parallélisme, ou, dans le cas de la répétition d'un pointeur lexical, un effet de disjonction référentielle, ce qui peut être parasitaire dans la situation d'énonciation en cours. D'où un principe de proscription des répétitions qui s'exprime également au niveau discursif : « Si un référent vient d'être dénommé par le discours, ou peut passer pour l'avoir été, j'évite de répéter cette dénomination dans le cadre de l'opération de pointage ».

O4 : Contrôler les incidences argumentatives et planificatoires de ce que l'on dit en ajustant au besoin la mémoire discursive. D'où un principe de surdétermination, qui incite, le cas échéant, à greffer sur l'opération référentielle l'apport d'une information non déjà disponible : « Si l'état du savoir partagé n'est pas conforme à mes objectifs

communicationnels en cours, je l'ajuste à la faveur du pointage, en adaptant, autant que faire se peut, le descripteur. » Cette manœuvre est récupérable en faveur de O1 ou de O2A. Elle peut par exemple éviter au locuteur d'avoir à introduire l'information jugée manquante sous forme d'une clause supplémentaire, tout en garantissant certaines désambiguïisations préventives.

O5 : Éviter la mention de réalités désagréables, risquées ou inconvenantes pour les partenaires de l'interlocution. D'où un principe de figuration ou d'euphémisme : « Si la mention du référent peut avoir une incidence sociologique déplaisante pour moi et/ou pour autrui, j'utilise, autant que possible, un pointeur faiblement descriptif ». Ce principe est à première vue co-orienté avec O1.

4.2. Quels qu'ils soient, c'est-à-dire situationnels ou non, et « directs » ou non, les cas de pointage pronominal se laissent tous expliquer en termes de respect prédominant accordé à l'un ou à plusieurs des objectifs posés ci-dessus.

4.2.1. A commencer, bien sûr, par l'anaphore pronominale coréférentielle standard :

(4) Paul s'est allongé. *Il* était trop fatigué. (<Kleiber 1994 : 163).

Cette routine anaphorique doit à la fois son caractère prototypique et son statut normatif au fait qu'elle ne contrevient ni à O1, ni à O2, ni à O3 : elle correspond à un équilibre optimal des différents besoins, dans des cas où ni O4, ni O5 ne sont mis en danger. L'emploi déictique *in praesentia* du pronom préserve aussi O1 et O3, dans une situation où, pour des raisons qui relèvent d'une sémiotique extra-linguistique, O2 est jugé non compromis.

4.2.2. Quant aux emplois non standard, ils surgissent en général dans des situations de communication où tous les objectifs ne pouvaient être poursuivis simultanément, et où le locuteur a donné la préférence à l'un au détriment de l'autre (par exemple, dans 2 et 3, O2A est manifestement sacrifié au profit de O1 et O3). C'est alors la conscience plus ou moins nette du conflit de contraintes où se trouvait le locuteur qui incitera l'interprète coopératif à mobiliser sa compétence inférentielle pour interpréter le pronom. La tolérance accordée ou non aux emplois non standard ne dépend donc pas, il faut y insister, de facteurs intrinsèques au matériau linguistique ; elle est fonction d'un *contrat de communication*, et de la reconnaissance ou non par l'interprète des « bonnes raisons » que le locuteur a pu avoir de produire un pronom plutôt qu'un pointeur plus explicite. On illustrera ci-dessous les principaux compromis stratégiques (désormais CS) favorables à l'occurrence d'un pronom indirect.

5.1. CS1 : dominance de O1 au détriment de O2

CS1 explique tous les emplois situationnels *in absentia* du pronom, pointant sur un référent que le locuteur n'a pas pris préalablement la peine de dénommer, et qui, non accessible perceptivement, court le risque d'échapper à l'interlocuteur :

- (5) C'est le marasme... *ils* regardent mais *ils* n'achètent pas (Premier discours direct dans une bande dessinée mettant en scène un dîner mondain où les gens se plaignent de la récession économique, *Canard enchaîné*, 13.1.93)
- (6) — J'ai tout préparé pour la fondue.
— Tu as rempli le réchaud ?
— Non, pas ça, mais par contre il y *en* a dans le tiroir. (Oral ; *en* = [de l'alcool à brûler])

Si les normes rédactionnelles courantes prescrivent qu'un pronom doit être pourvu d'un « antécédent », 5 et 6 montrent bien que cette exigence est purement liée à un certain mode énonciatif proscrivant l'implicite. Dans un dialogue comme 6, la « deixis mémorielle » est légitimée par une certaine complicité partagée par les interlocuteurs, complicité que le pointage pronominal permet d'ailleurs de signifier connotativement. La nonchalance du locuteur est alors instantanément contrebalancée par un raisonnement abductif coopératif de la part du destinataire, raisonnement qui consiste à récupérer et à identifier l'actant instrument impliqué par le prédicat « remplir le réchaud ». Il serait erroné de croire que CS1 ne trouve à s'exprimer que dans l'urgence des échanges oraux. Dans le texte écrit monologal, il caractérise certaines productions à caractère autocentré, comme le journal intime ou la note à usage personnel, dont l'interprète éventuel admettra d'autant plus facilement une mise en veilleuse de O2, que l'allocutaire « extérieur » n'est, en principe, pas prévu par le dispositif énonciatif :

- (7) En ville, grande inquiétude en raison d'une nouvelle réduction du ghetto. J'ai calculé que la nouvelle portion de terrain qu'ils veulent nous retirer est occupée par 43 530 habitants. (*Journal du ghetto de Varsovie* d'Adam Czerniaków)

Dans d'autres écrits à destination plus évidemment publique, le pronom en deixis mémorielle économise la dénomination d'un actant, notamment lorsque celle-ci n'est pas essentielle au plan informatif. Dans la brève suivante, l'usage exclusif du pronom a aussi pour effet stylistique, en le dépersonnalisant, d'exemplariser le cas rapporté :

- (8) Il avait tué un commerçant, avait le désavantage d'être Noir, la « justice » texane l'a donc piqué ; c'est mieux que l'électrocution, qui laisse planer une détestable odeur de cramé. (Début d'un bref article de presse qui poursuit en narrant d'autres faits divers)

5.2. CS2 : prédominance de O3, au détriment de O2

Les pronoms qu'on a décrits comme violant le principe d'« insularité » sont utilisés pour éviter des répétitions à courte distance de termes lexicalement apparentés, illustrant la prédominance de O3 sur O2 dans des contextes où le référent n'a été introduit qu'indirectement (Il neige, et elle tient ; cf. ex. 3 *supra*). Ce compromis explique également les emplois de pronoms qui mettent en jeu des syllepses. Ainsi 9, où l'anaphorique *les* réfère au sens figuré de *fonds de tiroir*, d'abord actualisé avec son sens propre :

- (9) Ils m'imaginent en petit épargnant qui râcle ses fonds de tiroir pour venir *les* jouer (B. Comment, *Allées et venues*, Paris, C. Bourgeois, p. 12)

CS2 sollicite la compétence linguistique de l'interprète : dans les exemples relevant de cette rubrique, les inférences requises pour l'interprétation du pronom jouent en effet sur des relations de polysémie, d'homonymie, de dérivation lexicale, et sur le calcul des actants morpho-sémantiquement impliqués par certains procès (*neiger* > *neige*).

5.3. CS3 : dominance du couple O3 et O4, au détriment de O2B

Cf. les exemples que j'ai appelés ailleurs « anaphores pronominales inférentielles sans recatégorisation lexicale » (1993 : 337), du type :

- (10) On y trouve <i.e. dans mon sac> aussi bien des oursons broche ou barrette, un requin — mon mari qui est pourtant l'homme le plus doux de la terre en raffole et *les* collectionne —, que des yeux de lion ou de chat en verre que j'achète chez Deyrolle, le célèbre empailleur de la rue du Bac. (Presse)

Dans 10, une accommodation du descripteur (cf. O4) à fonction planificatoire est réalisée grâce au « désaccord » du pronom : le glissement au pluriel permet de compatibiliser, en toute économie de moyens, les deux prédications successives « avoir *un requin* dans son sac » et « collectionner *les requins* », dont la première met en jeu un indéfini spécifique et la seconde un nom de classe. Le choix du pointeur pronominal prévient une répétition de *requins*, conformément à O3. Il évite aussi d'avoir à prolonger la parenthèse, effet que produirait une classique anaphore lexicale hypéronymique, du genre « ces poissons ».

5.4. CS4 : dominance du couple O4 et O2A, au détriment de O2B

CS4 rend compte des anaphores lexicales contenant des surdéterminations (cf. R.-B. 1995). Il est aussi à la source de certains pronoms indirects, dont le « désaccord » sert d'indice au fait que le locuteur a changé, au fil du discours, sa manière de désigner un référent donné. La surdétermination repose alors en général sur le glissement implicite d'une dénomination atypique à une dénomination typique du référent (cf. B. et R.-B. 1995) :

- (11) J'orchestre mes défilés moi-même pour être sûr d'être bien compris. Cette relation avec les mannequins est très importante. Tout à coup, *elles* deviennent mes interprètes, *elles* deviennent Montana, *elles* sont extraordinaires. (Presse)
- (12) Quelques jours après sa sortie, le « Loup blanc », comme l'a surnommé l'Afrique du Sud, a pourtant affirmé le contraire. « Je n'ai rien fait de mal. J'ai tué par amour pour mon peuple. Les victimes n'étaient pas innocentes. *Ils* essayaient tous les jours de prendre mon pays. Je tuerais encore s'il le faut. » (Presse)

Dans 11 et 12, un référent marqué [+animé] est introduit sous une dénomination grammaticalement masculine ou féminine, mais sémantiquement neutre ; le pointeur subséquent ajuste la mémoire discursive, en précisant de manière indirecte, par allusion à leurs dénominations les plus courantes, le sexe de la ou des personne(s) désignée(s). Ce type de surdétermination peut servir d'auxiliaire à des intentions communicatives diverses, comme celle de prévenir des interprétations indésirables. Ainsi, dans 11, le pronom au féminin restreint l'extension du référent, et exclut de conclure que Montana ferait aussi des vêtements pour hommes ; dans 12 — où le pronom est non marqué morphologiquement aussi bien que sémantiquement — la forme du pointeur exclut l'hypothèse selon laquelle les victimes seraient exclusivement des femmes⁵. Les pronoms portant trace d'une inférence de dénomination concernent aussi à l'occasion des référents [-animés] :

5. Les fluctuations de descripteur implicite connaissent un rendement intéressant quand plusieurs topics sont en concurrence : elles peuvent alors être exploitées secondairement pour optimiser la gestion des objets-de-discours, grâce à un aménagement contrastif des désignateurs. Voir Apothéloz et R.-B. 1995, ex. 6a, 27, 28.

- (13) — Tu sais qu't'as une paire de godasses, là-dedans.
 — Oui, *i(ls)* sont si vilains qu'on pourrait les jeter. (Oral ; *ils* = [*les souliers*])

Dans ce dialogue, le pronom désaccordé permet de rectifier discrètement le niveau de langue de l'interlocuteur, par substitution implicite d'un lexème neutre à un lexème familier (cf. Cornish 1987). Les pronoms indirects de cette catégorie épargnent au locuteur d'avoir à trouver et/ou à actualiser un nouveau descripteur lexical à l'occasion du pointage, ce que nécessiterait le choix d'un SN défini ⁶.

5.5. CS5 : dominance de O5, au détriment de O2

Comme d'autres pointeurs hypéronymiques, le pronom permet d'éviter la dénomination d'êtres ou d'objets jugés néfastes, dévalorisants, ou soumis à un interdit quelconque. Il permet d'esquiver les sanctions sociales associées à la mention même de ces réalités, qui requiert parfois l'emploi de lexèmes assignés au registre vulgaire ou scatologique.

- (14) Oser comparer, dans un journal balladurien, le grand et digne Mammamouchi au « diable boiteux », celui qui comme disait Napoléon, *en* était dans un bas de soie, « le Vice » même selon Chateaubriand : le confrère se donne des Vergennes pour se faire battre ! (Presse)
- (15) En réponse, « *lui* » et surtout « *elle* » (comme on dit en Roumanie pour éviter de prononcer les noms du dictateur et de sa femme)... (Presse)

Ouvertement thématisé dans 15, l'usage euphémique du pronom produit un effet de cryptage, d'abord dirigé contre les allocataires « non prévus », indésirables, du discours (par exemple dans le contexte d'un régime totalitaire), mais qui n'encourt pas moins le risque de compromettre, de manière générale, O2. Ainsi l'auteur du discours second de 16 a-t-il jugé bon d'explicitier le pronom *a posteriori* afin de prévenir une aporie interprétative :

- (16) « (...) Il prévoyait ce qui allait se passer. C'est une affaire qui vient de Naples. *Ils* (la mafia) l'ont descendu parce qu'il savait quelque chose. (...) » (Presse ; la parenthèse figure dans l'original)

Quand le pronom euphémique désigne des référents [-animés], il s'agit souvent de produits illicites comme la drogue :

- (17) Ceux qui fument, plus ou moins régulièrement, ont tous une histoire de flics à raconter. Avec sans doute l'envie, le besoin de se ficher la trouille. Mais *en* consommer ne suffit plus à leurs frayeurs, les plus culottés *en* transportent pour « rendre service » ou *en* rapportent, en dose infime, de l'étranger. (Presse)

Certains textes de presse portant sur la toxicomanie présentent ainsi une densité inusuelle de pronoms indirects désignant les référents prohibés, en particulier dans les passages qui rapportent les expériences vécues par des témoins. Le fait paraît dû à plusieurs facteurs

6. Pour être complet, il convient de signaler que les routines anaphoriques illustrées par les ex. 10-13 sont aussi exploitées secondairement pour surmarquer les instances focales ou énonciatives (R.-B., sous presse).

sociologiques convergents : 1) la drogue est l'objet obsessionnel, le référent privilégié du discours des toxicomanes (cf. O1) ; 2), dans certaines circonstances, il est prudent de ne pas la nommer (O5) : l'usage du pointeur pronominal, sur ce plan-là, est à mettre en relation avec la prolifération des dénominations à caractère figuré dont les diverses drogues font l'objet, avec une évidente fonction de codage ; 3) sous la plume du journaliste ou de toute autre personne qui est « de l'autre côté de la barrière », l'emploi du pronom produit un effet de mention (cf. n. 6), tout en émettant un symptôme de tabou ; de surcroît, elle évite d'avoir à préciser le type de produit visé, en congruence avec O1. Les euphémismes réalisés par des pronoms indirects concernent également les pratiques sexuelles et nourrissent un lot abondant d'« aphorismes lexicalisés » surgis tout au long de l'histoire du français (*ne penser qu'à ça, en être, le faire, l'être encore -vierge- etc.*). En voici un exemple non lexicalisé :

- (18) Femme soumise, tu *en* rêves la nuit, tu *y* penses le jour sans avoir osé *le* vivre...
(Presse, début d'annonce dans une rubrique « Rencontres »)

L'exemple 18 cumule plusieurs des fonctions discursives privilégiées du pointeur pronominal ; fonction euphémique, « connotation de complicité » avec l'interprète, mais aussi économie de moyens langagiers associée à O3, dans la mesure où le contexte « Femme soumise » permet, *grosso modo*, d'inférer « le fait de pratiquer la soumission » comme référent des pronoms en italique. L'hermétisme relatif du pronom dépourvu d'antécédent comporte donc des avantages pour le locuteur. Il lui permet de laisser à l'imagination de l'interprète le soin de reconstruire le référent visé, tout en se réservant la possibilité de démentir cette interprétation. Le calcul interprétatif déclenché par un pronom reçu comme euphémique prend la forme d'une hypothèse concernant le choix, par le locuteur, d'un certain mode énonciatif, et oriente probablement vers certains référents privilégiés :

- (19) Ma mère dit qu'il ne faut pas gâter les enfants, et elle me fouette tous les matins, quand elle n'a pas le temps le matin, c'est pour midi, rarement plus tard que quatre heures. Mlle Balandreau m'y met du suif. (J. Vallès, *L'enfant*, p. 9)

On peut penser que c'est le cas de *y* dans 19, si l'on s'attache à déterminer quelle partie du corps est concernée par les coups de fouet.

6. Dans les étroites limites imparties à cette étude, j'espère avoir montré qu'il est rentable d'envisager les opérations référentielles en termes de choix de variantes. Une telle approche permet de caractériser les emplois atypiques du pronom comme résultant de CS au préjudice de tel ou tel sous-objectif de O2 ; de ces CS ne résulte néanmoins aucun problème de communication, pour peu que l'interprète soit en mesure de construire un modèle des conditions pragmatiques de l'encodage. En doublant la sémantique des pointeurs par une pragmatique des opérations de pointage, il me paraît ainsi possible de parvenir à un modèle robuste, empiriquement fiable, des enchaînements anaphoriques. Par ailleurs, je n'ai fourni ici que quelques éléments de réflexion en vue d'une théorie générale des stratégies langagières, laquelle nécessiterait d'examiner systématiquement quelles généralisations sont possibles entre les stratégies de sélection de variantes qui sont en usage au niveau morpho-syntaxique, et celles qui sont en usage au niveau discursif.

Textes cités

- APOTHÉLOZ, Denis, 1995 : *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Droz.
- APOTHÉLOZ, Denis et REICHLER-BÉGUELIN, Marie-José, 1995 : « Construction de la référence et stratégies de désignation », *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)* 23, 227-271.
- BERRENDONNER, Alain, 1987 : « L'ordre des mots et ses fonctions », *Travaux de linguistique* 14-15, Gand, 9-19.
- BERRENDONNER, Alain, 1987a : « Stratégies morpho-syntaxiques et argumentatives », *Protée* vol. 15, n° 3, 48-58.
- BERRENDONNER, Alain, 1990 : « Attracteurs », *CLF* 11, 149-158.
- BERRENDONNER, Alain et REICHLER-BÉGUELIN, Marie-José, 1995 : « Accords associatifs », *Cahiers de praxématique* 24, 21-42.
- CORBLIN, Francis, 1987 : *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève, Droz.
- CORNISH, Francis, 1994 : « Agreement and discourse : from cohesion to coherence », *Journal of French Language Studies* 4 (2), 191-213.
- KLEIBER, Georges, 1994 : *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- MILNER, Jean-Claude, 1989 : *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.
- REICHLER-BÉGUELIN, Marie-José, 1993 : « Anaphores associatives non lexicales : incomplétude macrosyntaxique ? », in S. Karolak et T. Muryn (éds), *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves*. Cracovie, Ecole normale supérieure, 327-389.
- REICHLER-BÉGUELIN, Marie-José, 1995 : « Alternatives et décisions lexicales dans l'emploi des expressions démonstratives », *Pratiques* 85, 53-87.
- REICHLER-BÉGUELIN, Marie-José, sous presse, « Anaphores pronominales en contexte d'hétérogénéité énonciative : effets d'(in)cohérence », in W. de Mulder et L. Tasmowski, éds, *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Amsterdam, Rodopi.
- SANKOFF, David, 1994 : « Social interest, linguistic indifference », *Culture* XIV (2), 227-37.